

NEWSLETTER OTRE ÎLE DE FRANCE du 5 Octobre 2018

EDITO : Halte au racket et à la gabegie ! même pas en REV!

Heureusement, les transports en commun ne seront pas gratuits (voir point 5). A l'OTRE Ile-de-France, nous étions farouchement contre cette mesure électoraliste qui face à des transports saturés aurait continué à favoriser l'étalement urbain, tué dans l'œuf les modes de transports alternatifs et aurait forcément pesé sur un cochon payant, le contribuable et l'entreprise qui bien souvent êtes les mêmes !

Nous nous sommes peu exprimés ici sur le possible abandon de l'interopérabilité de la ligne 15 du grand Paris, qui a tout de même coûté 200 millions à la collectivité et au contribuable et a priori après 3 ans de travaux pour rien. Ce chantier interrompu laisse un vaste « trou des Halles » béant que certains ont pu voir il y a 40 ans quand le projet de tour Montparnasse des Halles a été abandonné, et qu'il faudra transformer en piscine géante ou autre chose... Nous nous sommes sans doute peu exprimés car le rédacteur de ces lignes connaît bien ce problème et n'a pas voulu enfoncer le clou. Mais à partir du moment où la presse en parle, nous ne pouvons rester silencieux ! (voir point 2)

Quand il s'agit d'argent public, ce n'est pas grave disait un ancien président (pas si ancien), c'est l'Etat qui paie ! mais l'Etat c'est nous tous ! les actifs, les besogneux du moins.

Alors si on peut aller taxer un peu plus les transporteurs, personne ne sera contre, et pour les calmer un petit peu des fois qu'ils se fâchent, un [petit contrôle coordonné contre la concurrence déloyale](#) fera bien illusion quelques temps... allez, 180 PV dressés et 50 000 € de consignation, si l'Etat a besoin d'argent, c'est peut-être là qu'il se trouve et ce sont des contrôles comme on aimerait en voir plus souvent... (voir point 1)

Nous avons même demandé à en être et avons été entendu... une fois. C'était il y a 3 ans, depuis silence radio.

Dans une table ronde ce jeudi sur l'attractivité des caisses des congés payés dans le transport, un Président [du GART](#), (autorité responsable des transports) nous disait, « le versement transport, c'est formidable » ! incolore, inodore, les entreprises ne voient même pas qu'elles paient ! mais le conducteur d'Europe de l'Est, il ne sait pas ce qu'est le versement transport, ni le Pass Navigo, ni même les congés payés ! Ils ne devaient pas être là en 1936. Mesdames Messieurs les politiques, les décideurs, les élus, les influenceurs de tout poil prenez garde à l'eau qui dort et à la marmite qui couve...

Nous étions à Paris pour l'emploi cette semaine, car le transport recrute, et oui, ce qui ne veut pas dire que tout va bien... Un cycliste nous interpellait d'ailleurs en ces termes cette semaine sur les réseaux sociaux : « *ah c'est vous qui bloquez la piste cyclable de la place de la Concorde* » ?

Mais comment pouvons-nous bloquer la place de la Concorde avec un stand de 8 M2 sur plus de 1000 M2 et alors que la RATP, la SNCF ou la CGT et FO (qui ont leurs stands juste en face, c'est pratique) prennent des stands de 25 M2 et on ne leur dit rien !

Y aurait-il deux poids deux mesures et faudra-t-il un jour (pas si lointain) leur montrer vraiment ce que c'est que bloquer la place de la Concorde ? Nous ne sommes pas des forains tel Marcel Champion mais leur plan Vélo, on a parfois envie de leur dire du côté des professionnels, même [pas en REVe !](#)

Et puis l'avenir du transport à Paris, c'est peut-être ça, et en plus ils recrutent, propre écologique, et tout...

On parlait d'esclavage moderne au colloque de la Caisse des Congés ce jeudi...

Et quand on signale la chose à la maire de Paris et à son adjoint transport, ils n'y sont pour rien et n'y peuvent rien ! il faut s'adresser au ministère des transports, de l'Intérieur ou au gouvernement, mais la ville de Paris qui a récupéré pouvoir de Police, vidéo verbalisation mais ne peut rien faire...

Cette fin de semaine se tenait aussi le salon Parcours France. La Province recrute, et vient débaucher à Paris... Ils n'ont parfois pas beaucoup d'effort à faire. L'OTRE Ile-de-France y était aussi, mais c'est parfois usant... d'être partout... et de ne pas être toujours reconnu à sa juste valeur, celui d'un maillon indispensable à l'économie !



OTRE ÎLE-DE-FRANCE



1) Fraudes TRM : opération de contrôle d'ampleur sur 800 km

La DRIEA, nous a appris cette semaine dans un communiqué qu'une grande opération de contrôle du transport routier a eu lieu lundi sur plus de 800 kilomètres entre l'Île-de-France et la frontière espagnole. La ministre félicite les agents de la DRIEA Ile-de-France, des DREAL de Centre-Val de Loire et de Nouvelle Aquitaine qui « ont uni leurs efforts pour organiser » cette « opération d'ampleur » qui visait apparemment les poids lourds et utilitaires étrangers. 180 contraventions et procès-verbaux ont été dressés. 50 000 € ont été consignés pour garantir le paiement des infractions commises par des transporteurs non établis en France.

Cette opération a été réalisée principalement sur l'autoroute A10 entre les péages de Saint-Arnoult (78) et la frontière espagnole. En [savoir plus sur TRM 24](#) et lire le [communiqué de la Préfecture d'Île de France](#).

Dans le même temps en Région Centre, une entreprise de transport routier espagnole vient de se voir interdire le cabotage en France pendant 10 mois par le préfet de la Région Centre-Val de Loire pour infractions répétées.

C'est sur proposition de la Commission territoriale des sanctions administratives que le préfet de la Région Centre-Val de Loire vient d'interdire à une entreprise de transport routier de marchandises implantée en Espagne d'effectuer du cabotage sur l'Hexagone. En effet, des infractions répétées ont été perpétrées, à savoir "des délits de transport routier" sans carte dans le tachygraphe ainsi que le non-respect des temps de repos et de conduite. La sanction est effective au 1er octobre. A quand la même chose en IDF ? En [savoir plus dans Actu Transport Logistique](#).

2) Grand Paris Express : la recherche d'économies inquiète

Le président de la Société du Grand Paris a déclenché une vive polémique en semblant mettre en cause l'interconnexion entre deux lignes du futur métro.

Difficile d'économiser 3 milliards d'euros sans susciter colère et inquiétude. Le nouveau président du directoire de la Société du Grand Paris (SGP), Thierry Dallard, nommé en juin, commence à en faire l'expérience. L'ingénieur a été chargé par le gouvernement de réaliser ce réseau de 200 kilomètres de lignes de métro, 68 gares et 7 centres techniques, en allégeant de près de 10 % une facture prévisionnelle qui a enflé jusqu'à atteindre 35 milliards d'euros. Il lui a suffi d'une déclaration imprudente lors de sa conférence de presse de rentrée, mardi 25 septembre, pour [déclencher](#) un incendie parmi les élus d'Île-de-France. Cette inquiétude s'est propagée dans certaines villes ou après 3 ans de travaux et de nuisances et avoir dépensé 200 Millions peut être pour rien, les travaux pourraient être allégés. [A lire dans le Monde](#). Mais aussi [dans le Parisien](#), [encore ici](#) ou [Europe 1](#) et [BFM](#).

3) L'Île-de-France prépare les transports du futur

Valérie Pécresse vise à l'échéance 2030 l'interdiction du diesel, la création d'infrastructures routières connectées et la production massive d'énergies renouvelables...

Au volet transport, Valérie Pécresse a toujours défendu la réalisation en intégralité du Grand Paris Express. Le gouvernement a depuis confirmé la livraison des lignes 16, 17 et 18, mais en reportant l'achèvement à l'horizon 2030 au plus tard.

Outre les 100 millions d'euros débloqués pour le déploiement des véhicules autonomes, elle rêve d'infrastructures numérisées où roulent des voitures propres et connectées. De même, elle veut bannir le diesel dans Paris et zone dense d'ici 2025, avant d'étendre cette interdiction à l'ensemble de l'Île-de-France d'ici à 2030.

Toujours dans cette logique de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de tendre vers une région zéro carbone, V. Pécresse a récemment présenté une stratégie énergie-climat. Promouvoir la sobriété énergétique, développer les énergies renouvelables, déployer de la mobilité propre, développer l'efficacité énergétique, encourager l'innovation sur les technologies d'avenir et structurer les filières relatives aux métiers de la transition énergétique sont autant d'axes de cette feuille de route climatique. L'Île-de-France rêve ainsi d'atteindre en 2030 25 % d'énergies renouvelables produites sur place, contre 8 % aujourd'hui. En [savoir plus dans la Tribune](#).



4) Ile-de-France : les départements de banlieue veulent reprendre la main

Les 7 départements d'Ile-de-France ont officialisé un fonds d'investissement interdépartemental. Ce dernier a pour ambition de réduire les inégalités en finançant des projets d'intérêt général. Un geste politique fort.

Ce mardi à Paris, les sept départements d'Ile-de-France ont officialisé la création d'[un fonds de solidarité et d'investissement interdépartemental, dont nous révélions déjà plusieurs détails ce mardi.](#)

Concrètement, Ce fonds prendra la forme d'un établissement public créé le 1er janvier 2019, dont le siège sera situé au conseil départemental du Val-d'Oise à Cergy-Pontoise. Chaque département contribuera en fonction de sa capacité d'investissement et de son épargne. En savoir plus [dans le Parisien.](#)

5) Ile-de-France: «La gratuité des transports publics serait une impasse», conclut Valérie Pécresse

TRANSPORTS Ile-de-France Mobilités a présenté ce mardi les conclusions d'un rapport sur la gratuité dans les transports collectifs...

Après six mois de travail, le comité de huit experts a rendu ses conclusions sur la gratuité des transports. Selon ce comité, la gratuité « n'est pas en mesure de répondre aux défis qui se posent dans les transports publics ».

« Nous étions ouverts sur cette question. Nous sommes partis sans posture politique », a indiqué Valérie Pécresse, présidente de la région [Ile-de-France](#) et d'Ile-de-France Mobilités. Ce mardi, le syndicat des [transports](#) de la région a présenté les résultats de l'étude de faisabilité sur la gratuité des transports collectifs. Une idée [lancée en mars](#) par la maire de Paris, Anne Hidalgo.

Après six mois de travail, le comité de huit experts, sous la présidence de Jacques Rapoport, ancien Président de SNCF Réseau, ex-directeur général de La Poste et ancien directeur général adjoint de la RATP, a rendu ses conclusions. « La gratuité, idée attractive, n'est pas en mesure de répondre aux défis qui se posent dans les transports publics voire les aggraverait », note Jacques Rapoport.

En savoir plus [dans le Parisien](#) et [dans 20 Minutes](#) mais nous OTRE Ile-de-France étions farouchement contre cette mesure électoraliste qui face à des transports saturés aurait continué à favoriser l'étalement urbain, tué dans l'œuf les modes de transports alternatifs et aurait forcément pesé sur un cochon payant, le contribuable et l'entreprise qui bien souvent êtes les mêmes !

6) Paris : la fermeture des voies sur berge devant les juges

Le rapporteur public valide le deuxième arrêté de piétonisation des voies sur berge, rive droite. Les juges qui se penchent mercredi sur ce dossier sensible se prononceront à leur tour. Ils avaient déjà annulé un premier arrêté en février dernier. Le tribunal administratif a étudié mercredi un deuxième arrêté de la Mairie de Paris interdisant les voitures le long de la Seine.

Alors que [la fermeture aux voitures des voies sur berge rive droite est maintenue](#), le sort de cette mesure très contestée, adoptée en 2016, se joue devant les tribunaux. Mercredi, le deuxième arrêté pris par la Ville, [en remplacement d'un premier qui avait été annulé par la justice](#), va être étudié par les magistrats du tribunal administratif de Paris.

Cette audience fait suite à une pluie de recours contre ce texte, introduits par des commerçants, des particuliers, des associations, mais aussi un politique parisien, Jean-François Legaret, maire LR du 1er arrondissement. À 13h30, la plupart seront là pour tenter, une fois de plus, de pulvériser ce nouveau texte que la Ville de Paris a voulu inattaquable en tenant compte d'un premier revers. Le 21 février dernier, arguant notamment d'inexactitudes dans l'étude d'impacts, ce même tribunal avait, en effet, annulé le premier arrêté.

Retoiletée, [cette deuxième version s'appuie cette fois sur des considérations touristiques et historiques](#) en rappelant notamment que ces berges sont classées au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1991. Cette nouvelle assise juridique a d'ailleurs déjà recueilli l'assentiment du rapporteur public. Représentant l'État dans cette procédure, ce dernier a déjà fait savoir qu'il validait ce deuxième arrêté de piétonisation. De quoi soulager l'entourage d'Anne Hidalgo, qui dit aborder l'audience sereinement. En [savoir plus dans le Figaro](#) et [également ici.](#)



7) Transports : pour désengorger le réseau, l'Île-de-France mise sur... le télétravail

La gratuité des transports serait une impasse pour l'Île-de-France, telle est la conclusion à laquelle sont arrivés les experts du comité mandaté par Valérie Pécresse, présidente de la Région. Malgré les investissements prévus ces prochaines années, seul un changement des habitudes grâce aux nouvelles technologies permettra de sortir de la course poursuite actuelle entre l'offre et la demande de transports, qui conduit à une saturation quasi permanente. A [lire dans la tribune](#).

Et comment faisons-nous pour le télétravail dans le transport routier, voyageurs et marchandises ? On téléporte ?

8) 1200 caméras vont traquer les mauvais conducteurs à Paris

Ce jeudi, la Ville de Paris a présenté son dispositif de vidéoverbalisation des infractions routières. Une vingtaine d'agents seront derrière les écrans. Les accidents sont trop nombreux pour les piétons, les cyclistes et les deux-roues. Les bouchons ne se résorbent pas. Bilan, en collaboration avec la préfecture de police, la Ville de Paris va présenter ce jeudi, dans un lieu du IV^e arrondissement tenu secret pour des raisons de sécurité, son [nouveau dispositif de vidéoverbalisation](#).

20 agents assermentés de la mairie devraient constituer ce nouveau service. Lors des phases de test, ils ont dressé près de 200 PV quotidiennement ! Attention à votre portefeuille et surtout à vos points donc votre permis.

Si vous bloquez un carrefour, c'est 135 € d'amende. Parmi les nouveautés verbalisables par vidéo, il y a notamment le refus de priorité à un piéton. Si vous êtes pris la main dans le sac, ou plutôt le pied sur l'accélérateur en train d'empêcher une personne de traverser sur un passage protégé, il vous en coûtera 6 points. Après deux refus, vous n'avez tout simplement plus de permis de conduire. Autre nouvelle infraction, si vous vous engagez dans un carrefour mais que vous ne pouvez pas le franchir et que vous bloquez la circulation, il sera possible de dresser, via la vidéo, un PV de... 135 €. Mais comment tout cela va-t-il fonctionner ?

La préfecture de police, qui officie déjà dans ce domaine depuis 2013, va conserver son unité dédiée dans laquelle 22 fonctionnaires de police travaillent. Mais elle va mettre à disposition de la Ville les quelque 1 200 caméras de son réseau. [En savoir plus dans le Parisien](#) ou [Actu Orange](#).

Nouveau Panneau de signalisation pour 2019 ...



9) La moitié des PME se disent freinées par leurs difficultés de recrutement

La moitié des PME ont du mal à recruter des profils experts, ce qui freine leur développement, montre un sondage OpinionWay pour JAM, société de portage salarial, publié ce jeudi 4 octobre.

La petite musique se fait de plus en plus entêtante : [les entreprises ont du mal à trouver les compétences dont elles ont besoin](#) pour se développer. Dans un sondage OpinionWay, 52% des dirigeants ou DRH de PME et petites ETI (de 10 à 499 salariés) affirment avoir des difficultés à embaucher notamment des profils experts. Les entreprises les plus touchées sont celles de plus de 50 salariés (63% peinent, contre 48% des 10 à 19 salariés), celles de l'industrie et du BTP (64% contre 37% dans les services), et les PME de province (60% contre 27% en région parisienne). J'aurais même tendance à dire que dans le transport c'est 99% mais qu'est-ce que vous êtes difficile à fédérer ! [En savoir plus dans l'Usine Nouvelle](#).

10) Salon PARIS pour l'EMPLOI des 4 et 5 octobre

Les Transporteurs recrutent, il suffit de traverser la rue ! à lire [sur le site de TRM24](#) avec une tribune libre de votre serviteur et nous étions le 4 et 5 octobre au salon Paris pour l'Emploi place de la Concorde [à lire dans le Parisien](#). On espère et on y croit. 650 postes étaient à pourvoir dans 4 entreprises vitrines de leur secteur d'activité. Si on n'y arrive pas on n'aura plus qu'à se reconverter ou à chercher des conducteurs plus loin, beaucoup plus loin.. comme les autres. Mais nous osons croire encore jusqu'à vendredi soir à l'emploi en France. Allez plus que 649 à trouver!



Nous ferons ensuite un débriefing tous ensemble dans les prochaines semaines et décider s'il faut comme d'autres louer d'office 50 M2 et mettre le paquet et les moyens pour remplir, ou... attendre que le métier retrouve son attractivité pour recruter et non pas mettre la charrue avant les bœufs et recruter sans attractivité !

A [lire dans actu transport logistique](#) la profession du transport qui planche sur sa communication. On reviendra alors peut être après la campagne ?

11) Des ateliers/visites pour découvrir les futures gares du Grand Paris Express

Dans le cadre des Entretiens d'Orbival qui auront lieu le jeudi 18 octobre à Bry-sur-Marne, l'association Orbival organise des ateliers-visites des futures gares du Grand Paris Express.

Ces sessions permettent d'éclairer d'un nouveau regard les profondes évolutions qui viendront bouleverser le quotidien des habitants du territoire.

Accompagnés de professionnels des transports, d'élus, d'associations et d'habitants, les débats permettent d'apporter des propositions constructives autour des chantiers du Grand Paris Express.

Afin de donner la parole à chacun, Orbival organise un atelier participatif permettant de donner plus de force à la parole citoyenne.

Organisé en deux temps, il permettra de (re)découvrir le chantier en cours des futures gares et partager un moment unique en compagnie de professionnels des chantiers.

Un compte rendu des échanges sera proposé lors de l'assemblée plénière qui aura lieu le jeudi 18 octobre à partir de 17h, salle Daguerre à Bry-sur-Marne. Celui-ci servira de point de départ aux débats.

☑ Samedi 6 octobre, Gare Le Vert-de-Maisons, à partir de 9h30

☑ Samedi 13 octobre, Gare Bry-Villiers-Champigny, à partir de 9h30

Pour s'inscrire aux ateliers, [RDV sur orbival.fr](http://RDV.sur.orbival.fr)

12) De la Seine aux sous-sols, la logistique urbaine se réinvente

En Île-de-France, le transport de marchandises représente 15 % des déplacements de véhicules et 25 % de l'occupation de la voirie. Comme les autres segments du transport, il doit répondre à la hausse des besoins tout en réduisant la pollution, la congestion et les nuisances sonores.

La densification de la capitale, la hausse des prix du foncier, l'essor du e-commerce, et les problématiques environnementales sont autant de défis posés à la logistique parisienne, qu'elle livre les particuliers ou les entreprises. En 2017, les transactions en logistique en Ile-de-France ont représenté plus d'1,5 million de m2 (38 % du total français), contre une moyenne de 800 000 m2 sur la région ces dernières années, selon une étude de l'Observatoire régional de l'immobilier d'entreprise en Ile-de-France (Orie). En [savoir plus dans l'Opinion](#).

13) Le gouvernement espère une explosion des PV car les radars routiers doivent rapporter 12% de plus en 2019

Les radars routiers devraient rapporter plus de 1,23 milliard d'euros aux caisses de l'Etat l'an prochain, soit 50 % de plus par rapport à 2016.

Ils ne connaissent pas la crise. Le gouvernement s'attend à ce qu'ils battent de nouveaux records l'an prochain : les recettes des radars routiers sont attendues en hausse de 12% dans le projet de loi de finances, pour franchir pour la première fois le cap du milliard d'euros. Et ce sera même plus si l'on tient compte des amendes majorées. En l'espace de trois ans, cela ne représente qu'une augmentation de 50% ! A l'origine de cette forte hausse, il y a naturellement le durcissement de la politique routière entamé en 2015, qui s'est renforcé cet été avec la limitation de vitesse à 80 km/heure sur les 400000 km de routes secondaires. Les documents budgétaires font l'hypothèse que cette seule mesure entraînera un « doublement du nombre d'infractions enregistrées par les radars sur les routes concernés ». Il reste à savoir si cet arsenal aura un impact réel sur la conduite des automobilistes, et donc sur la mortalité routière. Les chiffres des quatre derniers mois sont plutôt encourageants. En [savoir plus dans les Echos](#) ainsi que [dans Capital](#).



14) Taxation des camions : un impératif de santé et d'équité ! ah bon ? tout ce qui est excessif est insignifiant !

Mais il est toujours intéressant de savoir ce qu'expriment nos adversaires, même si parfois certaines contrevérités de FNE nous font voir rouge, et qu'à force de ne pas être contredites, ou que la contradiction ne soit pas entendue, elles deviennent vérité ! voilà leur discours :

Qui paye quoi, et comment ? Confrontées à une nécessaire évolution de leur modèle économique, et donc social, les organisations professionnelles s'inquiètent, et s'expriment avec au passage quelques contre-vérités. France Nature Environnement souhaite rétablir les faits et œuvrer pour une mobilité plus vivable et durable.

Voir leurs 2 communiqués : [la taxation des camions](#) et [les cadeaux fiscaux toxiques aux poids lourds](#).

15) Entreprises : les députés renforcent le « name and shame » pour les mauvais payeurs

Les députés ont adopté jeudi en séance un amendement au projet de loi Pacte qui obligera les entreprises sanctionnées pour non-respect des délais de paiement à rendre public leur sanction dans la presse à leurs frais.

Depuis le passage d'Emmanuel Macron à Bercy, [le « name and shame »](#) est devenu une pratique courante pour la direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). En 2015, celui qui était alors ministre de l'Economie avait expressément demandé que soient rendus public les noms des entreprises sanctionnées par la DGCCRF pour [non respect des délais de paiement](#) vis-à-vis de leurs fournisseurs. Désormais, le montant des amendes sera non seulement publié sur le site de la DGCCRF, comme c'est déjà le cas depuis la loi Sapin 2, mais aussi dans la presse locale, au frais de l'entreprise incriminée. « Pour les manquements les plus graves, la publication dans d'autres titres de presse, par exemple spécialisée ou nationale, pourra être imposée par la DGCCRF », précise Bercy. En savoir [plus dans les Echos](#) et [dans l'Opinion](#).

16) L'OTRE écrit aux chargeurs en matière d'indexation du gazole

Face à la méconnaissance des textes pour ne pas dire parfois la mauvaise foi de certains chargeurs l'OTRE leur écrit pour leur rappeler les obligations des donneurs d'ordre tendant à l'application de la clause d'indexation gazole, au respect des délais de paiement et aux conditions de travail des conducteurs et en particulier leurs conditions d'accueil sur les lieux de chargement et déchargement.

Ces derniers mois, les entreprises de transport routier subissent une hausse importante des prix du carburant (hors part de la TICPE remboursée). Comme vous le savez, ce dernier est le second poste de coût dans l'exploitation d'un véhicule ; il représente environ 1/4 des coûts de revient d'un véhicule longue distance et un peu moins 1/5 en courte distance. Cela impose donc aux entreprises de maîtriser la consommation et de surveiller l'évolution des prix de transport en fonction de ses variations.

Les règles d'application de l'indexation gazole instaurée par la loi n°2006-10 du 5 janvier 2006, relative à la sécurité et au développement des transports (alinéas II et III de l'article 23) sont d'ailleurs là pour permettre la répercussion des variations de coûts de carburant, non maîtrisables par les entreprises de transport routier, entre deux contractualisations de prix de transport.

Dans le même temps, une enquête menée par le CNR démontre que les chargeurs décident unilatéralement de la part relative utilisée dans la formule d'indexation gazole dans plus de 41% des cas. Voir la lettre aux représentants des chargeurs [de l'AUTF](#) ou [de la FCD](#), il ne manque plus que l'UNICEM et le SNBPE et là aussi il va falloir faire du « name and shame » !

17) Marchés publics dématérialisés

La dématérialisation des marchés publics devient obligatoire à compter du 1er octobre. Concrètement, les entreprises ou associations qui concourent à [l'obtention un marché public d'un montant supérieur à 25.000 euros hors taxes](#) devront transmettre leur candidature, ainsi que leurs demandes d'information, par voie électronique. Les courriers d'attribution ou de rejet seront eux aussi transmis de façon dématérialisée par les acheteurs. Suite à l'attribution d'un marché, la signature électronique remplacera la signature manuscrite au bout d'une période de transition pour permettre aux entreprises de s'équiper d'un certificat de signature électronique.

En savoir plus dans les Echos: [Marchés publics : les entreprises face aux nouvelles règles du jeu](#).



18) Egalité de rémunération et harcèlement sexuel : de nouvelles obligations pour les employeurs

La loi avenir professionnel va imposer des nouveautés pour lutter contre les inégalités de rémunération entre les femmes et les hommes et le harcèlement sexuel. [Lire la note complète.](#)

19) Petites Annonces :

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous demander de relayer vos demandes et vos annonces, ce que nous faisons volontiers, cette rubrique figurera désormais en avant dernière rubrique de votre Newsletter hebdomadaire, après le « vu dans la presse », mais avant la rubrique Agenda.

Et aussi sur notre page [Facebook](#) , ou [compte Twitter](#), qui bénéficient en ce moment d'entre 5000 et 10 000 vues par semaines, en fonction de l'actualité.

Et pour toutes vos petites annonces et demandes, relayez les à Alice Camus alice.camut@otre.org à l'OTRE Ile-de-France, qui les publiera volontiers et voici les 4 premières.

1) Annonces terrain à louer près d'aérodrome de Lognes 77 auprès d'un adhérent pour stockage matériel ou véhicules, 6500 M2 à 8000 € par mois, contacter de la part de l'OTRE IDF : 06 79 89 29 17

2) Bâtiment : Un adhérent OTRE est à la recherche d'un bâtiment d'environ 5000 m2 en ICPE 1510 sur l'ouest 50 à 150 kms. Il pourra s'agir d'un bâtiment sans prestation ou avec prestation type entrée sortie des marchandises. Contact : Luc Gamblin luc.gamblin@gamblin.fr et 01.56.47.17.06

3) Fret : Confrère administrateur OTRE Hauts de France recherche confrères prioritairement OTRE pour confier des volumes importants sur palettes à destination de Paris RP pour trafic régulier tout le mois d'octobre. Si intéressé contactez directement philippe@dometrans.com avec la référence OTRE IDF; Merci.

4) Un adhérent veut rapatrier du sud de la France sur Paris une cellule d'avion en bois finie aux ¾ (aile 8 mètres, fuselage 8 m), si un adhérent est volontaire, nous contacter sous message privé.

5) Un adhérent a un client qui cherche à acheter un dépôt en region parisienne de 400m2 pour le stockage et 60m2 de bureau. Pas obligé d avoir un quai. Contacter Gérard : otre.enel6@orange.fr

Et pour toutes vos annonces, n'hésitez pas à faire appel à l'OTRE Ile-de-France, et retrouvez les en ligne **sur notre page [Facebook](#) , ou [compte Twitter](#)** et dans votre newsletter en fin de semaine !

20) En bref, vu dans la Presse

Le gazole n'a jamais été aussi cher : Le prix moyen du litre de gazole à la pompe a battu un record la semaine dernière, s'établissant à 1,484 euro (soit une hausse de 0,8 centime par rapport à la semaine d'avant). Alors que l'essence et le SP 95 sont restés relativement stables, le litre de GPL est le seul à avoir diminué (de 0,4 centime, à 0,834 euro). **Et aussi #Taxe carburant :** 4,7 milliards d'€ de + pour l'Etat en 2019. **Une hausse de 63,5 % en 2 ans, la #TICPE bondissant de 10,4 à 17 milliards entre 2017 et 2019.** Entre 2018 et 2022, le budget moyen consacré aux carburants passera de 1700 à + de 2000 €/an source: [@lopinion fr](#)

Parkings relais aux portes de Paris : pourquoi ça coince ?

La Ville de Paris et la région Ile-de-France se renvoient la balle sur les retards dans l'ouverture de plus de 1000 places de parking à prix réduit réservées aux détenteurs de passe Navigo. Elles ne devraient être disponibles qu'au printemps 2019. En [savoir plus dans le Parisien](#)

Pour Uber, le transport routier est plus important que le transport de passagers"

Le directeur produit de la division transports de marchandises du VTC américain revient sur le développement de cette nouvelle activité, un an après son lancement [dans le journal du net.](#)



Bilan de la Semaine européenne de la mobilité, qui s'est tenue du 16 au 22 septembre 2018, avec Jérémie Almosni, chef du service transport et mobilité de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). « **Il est urgent de promouvoir les alternatives au transport routier** » [A lire dans les Echos.](#)

Paris: les diesel de plus de 13 ans interdits dès l'été 2019

Rien de nouveau, on en savait déjà le principe (même s'il en manquait le mois) la maire de la capitale Anne Hidalgo a confirmé le week-end dernier que les véhicules équipés d'une pastille Crit'Air 4 ne pourront plus entrer dans Paris en semaine dès l'été prochain. [A lire sur BFM TV.](#)

Seine-et-Marne : GNVert et Carrefour inaugurent une station GNV à Combs-La-Ville

Idéalement située à proximité de l'autoroute A6 et la nationale 104, la station de Combs-la-Ville a été inaugurée ce lundi 17 septembre. Ouverte à tous, elle permettra notamment d'alimenter les [camions GNV](#) du groupe Carrefour. En Savoir [plus dans Gaz Mobilité.](#)

Taxation du gazole non routier: un coup de massue pour les entreprises de travaux publics

La fédération nationale des travaux publics s'alarme de l'augmentation des taxes sur le gazole qui va fortement impacter son activité dans un contexte où les infrastructures ont besoin d'être rénovées. [A lire dans l'Opinion.](#) Il est vraiment que certaines entreprises de TP comptaient et espéraient beaucoup d'une vignette ou d'une écotaxe pour financer les routes...

Pacte de logistique urbaine

La Métropole du Grand Paris a engagé en 2017 des travaux sur la logistique urbaine à l'échelle de son territoire. Ils ont abouti le 10 septembre 2018, à la signature par M. Patrick Ollier son président et 47 signataires, du Pacte pour une Logistique Métropolitaine.

La Métropole se positionne comme légitime pour la gouvernance nécessaire à la cohérence des politiques d'aménagement du territoire et de déplacement des marchandises, dans la perspective du Grand Paris Express, de la Coupe du Monde de Rugby de 2023 et des JO de 2024. L'OTRE y était représentée par son adhérent Ecolotrans. [Voir les 50 pages du pacte.](#)

Selon Routes de France, le réseau routier français est dégradé et dangereux. Au point que l'on devrait passer de 80 km/h à 60 km/h. Trous, fissures, mauvaise adhérence... "Sur une route usée, la distance de freinage est réduite de moitié". [a lire dans Capital.](#) Attention à ne pas donner de nouvelles mauvaises idées au gouvernement !

21) Agenda : Rendez-vous OTRE Ile-de-France (et peut être les vôtres ?) à venir (et si soulignés : OTRE organise)

9 octobre : « Quelle tarification des effets externes de la mobilité ? **conférence TDIE et AG du GNTC**

10 octobre, Université Francilienne des Entreprises 2018 [inscription ici](#)

4-14 octobre : Mondial de l'automobile (Paris) – Exposition « Routes mythiques »

16 octobre à Paris au Pavillon de l'Arsenal, **séminaire logistique urbaine** [Metrofreight](#). - [INSCRIPTION](#) –

16 octobre Région Ile-de-France, MEDEF Ile-de-France et la Banque européenne d'investissement (BEI),

mercredi 17 octobre tour de France de la transmission d'entreprise fait étape à Paris

18 octobre, 15^{ème} forum sécurité routière entreprises de Seine et Marne, [programme et inscription ici](#)

19 octobre LIVRAISONS URBAINES : Travail et métiers du transport de marchandises en ville » à Marne la Vallée

6 Novembre : **petit déjeuner conjoint CCIP Medef IDF : RGPD où en êtes-vous ?** [inscription en ligne ici](#)

8 novembre l'Amazon Academy, [événement en libre accès](#) à destination des PME

15 novembre : 6^{ème} Conférence Grand Paris : comment envisager l'avenir ? » Inscription par [internet](#), [par email](#).

Jeudi 15 novembre 2018 à Toulouse 18e congrès annuel de l'OTRE [inscriptions ouvertes au lien ci-après.](#)

20 au 22 novembre 2018 Salon des Maires et des Collectivités Locales à Paris

PARIS, les 9 & 10 avril 2019 au Palais des Congrès : 12^{ème} édition de PRODURABLE

Jeudi 18 avril 2019 : journée professionnelle OTRE Ile-de-France à Paris

